

Je voudrais maintenant aborder la question des espèces sous-utilisées ou sous-commercialisées. La réduction des contingentements pour les poissons de fond de l'Atlantique a renforcé la nécessité d'exploiter des espèces qui n'offraient jusqu'ici qu'un intérêt secondaire aux yeux des pêcheurs et des préparateurs canadiens. La situation est aujourd'hui complètement différente. Les divers groupes d'étude qui se sont penchés sur la morue du Nord accorderont probablement, tout comme certains gouvernements provinciaux, une haute priorité à l'exploitation de certaines espèces sous-utilisées.

Certains de ces espèces sont déjà exploitées, mais leur prix n'est pas encore compétitif; ou bien, elles se heurtent aux barrières du marché (maquereau, hareng). D'autres espèces ne font pas encore l'objet d'une pêche commerciale, mais pourraient justifier des pêches viables (merlu argenté, oursin). D'ailleurs, AECEC est en train d'élaborer, pour les espèces sous-utilisées, une stratégie d'exportation axée sur un programme de promotion commerciale à long terme. L'importance accordée aux espèces sous-utilisées influe sur les politiques de contingentement prévues pour les pêches, sur les technologies de collecte et de préparation, et sur la création de nouveaux produits. Le développement rationnel de cette activité exigera la collaboration étroite du gouvernement fédéral et des provinces. Je tiens à insister sur le fait qu'il s'agit là d'une entreprise de longue haleine.